

LES LIBERTÉS PUBLIQUES EN TUNISIE

QUESTIONS À KHADIJA CHERIF*

Militante des droits humains, Khadija Cherif est une figure marquante du mouvement démocratique tunisien. Elle compte parmi ceux qui ont résisté aux tentatives de contrôle – et de récupération – de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) au début des années de plomb. Elle a participé notamment à la création, en 1988, du Conseil National pour les libertés en Tunisie (CNLT)

Le 20 mars 1956, le peuple tunisien et ses élites s'engageaient, sous la direction de Habib Bourguiba, avec enthousiasme dans la construction du nouvel État qui optait résolument pour la modernité avec notamment une démarche laïciste – qui limitait au seul domaine religieux l'autorité de la Zitouna – et l'adoption d'un Code de Statut personnel d'avant-garde dans les pays arabes. La Tunisie faisait, dans le contexte d'alors, figure d'exemple. Cinquante années plus tard, le pays semble vivre un véritable naufrage politique...

Khadija CHERIF. La Tunisie continue à faire figure d'exception dans la région en matière de droits des femmes et de développement. L'héritage des premières générations, bien qu'entamé, n'a pas disparu. La Tunisie est à la croisée des chemins, de grands risques pèsent sur l'avenir du pays au vu de la gestion autoritaire et répressive menée depuis deux décennies. L'hégémonie de l'État-parti, la dégradation du champ politique, la confiscation des libertés, conjuguées au double discours et à

* SOCIOLOGUE, ENSEIGNANTE À L'UNIVERSITÉ DE TUNIS, PRÉSIDENTE DE L'ATFD (ASSOCIATION TUNISIENNE DES FEMMES DÉMOCRATES), ANCIENNE VICE-PRÉSIDENTE DE LA LIGUE TUNISIENNE DES DROITS DE L'HOMME.

l'ambiguïté du référentiel sont à l'origine de phénomènes inquiétants tel que le repli identitaire, la résurgence du religieux... Seule la démocratie peut éviter la dérive vers laquelle on s'oriente et peut nous prémunir contre l'extrémisme favorisé par le verrouillage politique.

L'opposition tunisienne tente de s'organiser dans une démarche unitaire rassemblant les organisations politiques, syndicales associatives, et les citoyens. Parmi les principales étapes de cette démarche « l'Initiative Démocratique » mise en place à l'occasion de la présidentielle de 2004, puis le mouvement des grévistes dit du 18 octobre précédant le Sommet Mondial de la Société de l'information. Où en est ce large front de l'opposition démocratique ? A-t-il un programme qui pourrait constituer une alternative crédible au régime Benali ? Considérez-vous qu'il s'agisse d'un moment décisif dans l'histoire des luttes des démocrates tunisiens ?

Khadija CHERIF. Certainement, c'est un moment décisif et une étape nécessaire mais le projet n'est pas encore mûr pour de multiples raisons : il faut savoir que l'opposition tente de s'organiser dans un système totalement verrouillé (difficultés de se réunir, de s'exprimer, d'organiser des débats...). Ensuite, la précipitation ne favorise pas les choses, la gestion de l'après 18 octobre est à cet égard édifiante, alors que ce mouvement avait soulevé de grands espoirs

L'initiative démocratique en 2004 de même que la grève de la faim du 18 octobre ont été des moments forts. Tous deux ont bénéficié d'une forte mobilisation et ont correspondu à des événements importants : élection présidentielle et législative et la tenue du SMSI (Sommet Mondial de la Société de l'information).

En ce qui concerne la grève du 18 octobre, il ne s'agissait pas d'un mouvement qui dessinait un projet politique ou un projet de société ; il s'agissait de revendications des droits minima basiques sans lesquels on ne peut avancer. Cette démarche pouvait aboutir à faire bouger les choses, à mobiliser. La période était bien choisie, la conjoncture s'y prêtait. C'était une réussite, un succès, les objectifs ont été atteints, il y a eu une bonne mobilisation et une bonne couverture médiatique. Le problème qui se pose maintenant est celui de la poursuite de cette action ; quelle forme et quel contenu lui donner ?

Dans la poursuite de leur action, tant « l'Initiative Démocratique » de 2004 que le mouvement du 18 octobre souffrent de deux maux :

- un déficit démocratique qui limite leurs efforts et les débats nécessaires à la construction d'une troisième alternative

- un problème de fond qui divise l'opposition : il porte sur le projet de société de demain, sur la place des femmes, sur l'égalité entre les sexes, sur la liberté de conscience. Ces questions nourrissent le contentieux principalement avec les islamistes et posent le problème de leur participation à un front démocratique.

On a parlé précisément, à l'occasion de ce mouvement rassemblant l'opposition en une large alliance, d'un « seuil des valeurs démocratiques infranchissables ». Quel est ce seuil ? Quelles sont ces valeurs infranchissables ?

Khadija CHERIF. Il est vrai que les grévistes en réclamant les libertés d'association, d'expression, d'information et de presse, l'amnistie générale et la libération des prisonniers politiques et d'opinion ont défini un seuil de revendications minimum pour amorcer un processus démocratique. Défendre les droits fondamentaux constitue un point de départ nécessaire mais pas suffisant. Les valeurs infranchissables se situent à un autre niveau. Il s'agit des valeurs universelles d'égalité, de justice, cela avec une revendication de la laïcité, ce qui n'est pas encore gagné.

Autant l'initiative conjoncturelle mobilise, autant les projets qui engagent sur le long terme exigent réflexion, concertation et vigilance, vu justement le contexte et l'attitude du pouvoir.

Le problème qui se pose aujourd'hui est de construire un courant qui a un projet moderne et clair et non pas le faire en fonction de l'exclusion ou de l'intégration des islamistes. On n'est plus en 1989. Aujourd'hui, la majorité des démocrates ne sont pas contre l'existence des islamistes mais rejettent une alliance avec eux. Ceux qui pensent autrement, c'est-à-dire les éradicateurs, sont minoritaires. On ne peut plus nier que la scène politique tunisienne comprend plusieurs composantes, dont le courant islamiste.

Il reste que il faut distinguer islamistes et démocrates. En effet, peut-on considérer les islamistes comme des démocrates, alors que leur projet ne peut exister que lié aux règles sacrées religieuses (la Chariaa) et donc totalitaires ? Peut-on construire la démocratie en niant le droit des femmes, en remettant en cause l'égalité des sexes, en ne respectant pas toutes les libertés, la liberté de conscience notamment ? Ces questions - qui nourrissent le contentieux avec les islamistes - sont fondamentales. Il faut en débattre pour mieux envisager l'avenir.

La Tunisie vient de célébrer les 50 ans du Code de Statut Personnel, aussi avancé que volontariste. Comment peut-on évaluer le chemin parcouru ? Les acquis obtenus dans le domaine des droits des femmes sont-ils bien enracinés, voire irréversibles, ou plutôt fragiles et menacés ?

Khadija CHERIF. En matière de droits des femmes, le chemin parcouru est appréciable et important mais le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'égalité et la citoyenneté à part entière est aussi long. Il l'est d'autant plus que l'on enregistre depuis quelque temps une régression des mentalités et des comportements. Les acquis à préserver sont en danger. (Les islamistes ont, eux aussi, alimenté les peurs par leur intolérance, leur agitation et la violence qu'ils ont menée sur le terrain. Leur remise en cause du Code du statut personnel a commencé en 1985.) Ce qui semble irréversible, peut être au niveau des pratiques, c'est la limitation des naissances, le travail des femmes, mais sûrement pas leur statut et leur rôle au sein aussi bien de la famille que dans la société. Par ailleurs le texte souffre de plusieurs faiblesses : le double référentiel (droit musulman et droit positif) et le maintien de discriminations telles que l'inégalité successorale.

L'ATDF (Association Tunisienne des Femmes Démocrates) a mené une enquête sur la question de l'égalité et les attentes des femmes et on a pu vérifier que, au quotidien, elles veulent vivre l'égalité. Elles se révoltent contre les injustices et l'inégalité, contre ce qu'elles subissent au sein de la famille, contre les hommes qui continuent à nier leurs droits. Par ailleurs, l'enquête montre indéniablement que chez les femmes se développe aussi une demande identitaire, parallèlement à la revendication de l'égalité et à la révolte contre les injustices. Comment peut-on avancer, éviter que ces revendications soient en contradiction avec son identité ? Tout cela requiert un travail de fond, des débats, une sensibilisation que nous menons avec difficulté faute de moyens et en raison du climat politique.

Je pense que le développement de la démocratie aidera à nous prémunir contre l'extrémisme et les dangers qui nous guettent, favorisés par le verrouillage politique. Je suis particulièrement inquiète de la vulnérabilité de notre jeunesse face à l'extrémisme. L'avenir est incertain, le combat pour la démocratie revêt une urgence redoublée.

Que pensez-vous en tant que citoyenne - et démocrate - tunisienne du silence de la « communauté internationale » à l'égard des violations des droits de l'homme en Tunisie et de la

complaisance des États « démocratiques » (voire la complicité de certains d'entre eux) avec le régime actuel ?

Khadija CHERIF. Je trouve regrettable, voire inquiétante l'attitude des États occidentaux à l'égard de la situation politique en Tunisie. Elle est préjudiciable pour tous et en contradiction avec l'aspiration à renforcer la société civile et le projet démocratique. Elle participe à la radicalisation et va à l'encontre du dialogue recherché.

Interview réalisé par Latifa Madani

